# PLAN D'ÉTUDES ET HORAIRE DES COURS 2020-2021

## Modifications

(approuvées par le Collège des Professeurs du 16 septembre 2020 et par le Conseil participatif de la Faculté du 23 septembre 2020)

## **BACCALAURÉAT (Série 2)**

• « Droit des obligations » - 2ème année

(No 5011B), Professeure C. Chappuis / Professeur S. Marchand Prestation complémentaire selon l'art. 18 ch. 6 du RE du 15 octobre 2004, FACULTATIVE.

• « Philosophie et sociologie du droit I : histoire et enjeux » - 2ème année

(No 5404), Professeur A. Keller (cours) + séminaires

Prestation complémentaire selon l'art. 18 ch. 6 du RE du 15 octobre 2004, FACULTATIVE.

• « Droit des sociétés » - 3ème année

(No 5025), Professeure R. Trigo Trindade

Prestation complémentaire selon l'art. 18 ch. 6 du RE du 15 octobre 2004, FACULTATIVE.

#### MAÎTRISE EN DROIT - Enseignements fondamentaux

• « Planification du patrimoine » - MD / MDCP

(No 5397), Professeure A. Leuba

Prestation de remplacement selon l'art. 18 ch. 6 du RE du 15 octobre 2004, OBLIGATOIRE.

### **MAÎTRISE EN DROIT – Options**

« Droit, genre et sexualités »

(No 5871), Professeure M. Cottier / Professeure M. Lieber / Mme C. Greset, chargée d'enseignement

Prestation de remplacement selon l'art. 18 ch. 6 du RE du 15 octobre 2004, OBLIGATOIRE.

Examen: écrit.

#### MAÎTRISE EN DROIT – Enseignements fondamentaux / CDT/CTL – Options

« Contemporary Challenges in Public International Law » - MD / MDIE

(No 5770), Professeure G. Gaggioli

Prestation complémentaire selon l'art. 18 ch. 6 du RE du 15 octobre 2004, FACULTATIVE.

• « WTO Law and Practice » - MD / MDE / MDIE

(No 5468M), Professeure G. Marceau

Prestation complémentaire selon l'art. 18 ch. 6 du RE du 15 octobre 2004, FACULTATIVE.

## MAÎTRISE EN DROIT - Options / CDT/CTL - Options

- « Le droit des obligations dans le Code civil chinois analyses comparatives »
   (No 5866), Professeure J. Shi
   Sera dispensé durant le semestre de printemps 2021 en lieu et place du semestre d'automne 2020.
- « Droit collectif du travail : aspects de droit suisse, international et européen »
   (No 5243), Professeure K. Lempen
   Prestation complémentaire selon l'art. 18 ch. 6 du RE du 15 octobre 2004, FACULTATIVE.